

BILAN DES RÉALISATIONS

2020 2021

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION
DIRECTION RÉGIONALE DE LA **MONTÉRÉGIE**



MISSION

Favoriser une offre alimentaire de qualité et appuyer le développement d'un secteur bioalimentaire prospère et durable contribuant à la vitalité des territoires et à la santé de la population.

L'équipe de la Direction régionale de la Montérégie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation est fière de présenter le bilan de ses réalisations. Cette synthèse s'inscrit dans la démarche établie en vertu du Plan stratégique 2019-2023 du Ministère. Le bilan reprend donc les quatre axes d'intervention du Plan stratégique qui correspondent aux orientations de la Politique bioalimentaire 2018-2025 – *Alimenter notre monde*, pour mettre en valeur les actions réalisées dans le développement du secteur bioalimentaire de notre région.

VISION

En synergie avec les partenaires et pour répondre aux besoins des consommateurs, nos compétences au service d'un secteur bioalimentaire engagé à alimenter notre monde.

L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE DE LA MONTÉRÉGIE, EN CHIFFRES :

- 6 739 exploitations agricoles;
- 498 entreprises de transformation alimentaire;
- 100 000 emplois;
- un PIB de 5,8 milliards de dollars.

UNE OFFRE DE PRODUITS RÉPONDANT AUX BESOINS DES CONSOMMATEURS

Les besoins des consommateurs à l'égard du secteur agroalimentaire se transforment au rythme des innovations, des changements dans les habitudes de vie et de l'évolution des valeurs de la société. De plus en plus de gens souhaitent connaître la provenance des aliments qu'ils consomment. Les discussions sur la saine alimentation et sur la salubrité des aliments sont au cœur de débats en relation avec la santé publique. C'est pourquoi un dialogue constant entre le secteur bioalimentaire et les consommateurs est nécessaire et nous sommes fiers de vous présenter comment notre direction s'est engagée en ce sens.

SOMMAIRE DES RÉALISATIONS

- Promotion d'une trentaine de marchés publics et de marchés de Noël régionaux.
- Soutien financier de 21 entreprises dans le cadre du programme Proximité pour développer une offre de produits et de services qui répond aux besoins de la clientèle.
- Soutien financier pour le développement et la consolidation de neuf projets collectifs de commercialisation de produits locaux en circuits courts.
- Accompagnement de plus de 160 entreprises en transformation alimentaire dans le développement ou le démarrage de projets.
- Versement de 113 aides financières aux entreprises du secteur de la transformation alimentaire.

DES ENTREPRISES PROSPÈRES, DURABLES ET INNOVANTES

Pour développer un secteur bioalimentaire tourné vers l'innovation et en phase avec l'évolution des pratiques, des comportements et des technologies, il est essentiel de soutenir les entreprises à l'œuvre dans le secteur agroalimentaire. À cet égard, le Ministère a mis en place une série de mesures d'aide financière ayant pour but de hausser les investissements des entreprises. Le MAPAQ souhaite stimuler la recherche et l'innovation, accompagner les entreprises dans le développement de leur prospérité et de leur durabilité et améliorer les compétences pour former une main-d'œuvre qualifiée. Cela se traduit par des gestes concrets : voici les actions posées dans notre région.

SOMMAIRE DES RÉALISATIONS

- Soutien financier de six PME innovantes dans le secteur de la transformation alimentaire pour assurer leur performance et leur croissance.
- Participation au développement d'une nouvelle formation en transformation alimentaire afin d'outiller la clientèle en matière de lancement d'entreprise.
- Développement d'outils de transfert de connaissances touchant le secteur des plantes fourragères, notamment des fiches, des tableaux de données et des infolettres sur les degrés-jours, pour appuyer les conseillers de première ligne ainsi que les producteurs.
- Collaboration à la réalisation d'un outil décisionnel sur la gestion de la brûlure bactérienne dans les vergers.
- Rédaction de deux fiches techniques sur la production de radis en serre et la production d'automne de courgettes en serre.
- Organisation de plusieurs activités de formation telles que les Vendredis horticoles de la Montérégie, les Webinaires grandes cultures, les Webinaires sur la santé des sols et une clinique sur l'utilisation du bicarbonate de potassium comme méthode de lutte alternative contre la tavelure, qui ont attiré plus de 2 000 personnes.
- Mise en place d'essais et d'innovations dans les secteurs serricole, maraîcher et pomicole pour réduire l'utilisation de pesticides, diminuer les apports d'engrais azotés, mieux connaître les nouveaux ravageurs et trouver de nouvelles variétés de pommes pour répondre aux besoins des consommateurs.
- Soutien financier pour des projets d'essais d'implantation de pratiques agroenvironnementales, comme l'implantation de différentes céréales d'automne afin d'ajouter une culture à la rotation ainsi que des cultures de couverture dans les grandes cultures afin d'améliorer la santé des sols.
- Rédaction de plus de 70 avertissements et bulletins pour le Réseau d'avertissements phytosanitaires, notamment pour les secteurs de la culture maraîchère, de la culture en serre, des grandes cultures et de la viticulture.
- Coordination de la révision des nouvelles grilles de référence en fertilisation et contribution à la publication de neuf grilles afin d'aider les agronomes à formuler de meilleures recommandations.
- Accompagnement de nombreux conseillers de première ligne et d'intervenants du milieu par le soutien de projets innovants en agroenvironnement, des suivis techniques ou des formations.
- Soutien financier de 47 entreprises serricoles de la région depuis le lancement de la Stratégie de croissance des serres.





DES ENTREPRISES ATTRACTIVES ET RESPONSABLES

Pour prospérer et pour maintenir la confiance des consommateurs, le secteur et les entreprises bioalimentaires doivent attirer et retenir la main-d'œuvre, appuyer la relève dans le démarrage et l'acquisition d'entreprises, soutenir la croissance du secteur biologique, assurer la santé et le bien-être des animaux et renforcer l'accompagnement des entreprises dans l'adoption de pratiques durables. Les réalisations ci-dessous vous démontrent comment la Direction régionale joue un rôle dans l'attractivité et la responsabilisation des entreprises de la région.

SOMMAIRE DES RÉALISATIONS

- Élaboration de modèles bioclimatiques et d'une fiche sur la floraison de la camérisse.
- Soutien financier de 84 entreprises de la relève au moyen du programme Territoires : relève, entrepreneuriat et entreprises de petite taille.
- Accompagnement de plus d'une centaine d'entreprises agricoles dans leurs projets d'établissement et de plus d'une trentaine de projets de démarrage d'entreprises agricoles.
- Réception de huit demandes d'adhésion aux CUMA et aux CUMO, dont trois provenant de la relève agricole.
- Collaboration à l'analyse et au suivi de projets, dont celui portant sur la formation en abattage du Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs dans le cadre de l'entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire.
- Soutien financier de 56 entreprises pour la modernisation de leurs installations de production et l'amélioration de leur situation quant à leur conformité aux normes de bien-être animal ou d'efficacité énergétique.
- Soutien financier et technique pour l'amélioration de la biosécurité et des installations d'élevage de sangliers ainsi que pour la réalisation de trois ouvrages de stockage des fumiers de quatre nouveaux aménagements alternatifs dans divers secteurs.
- Collaboration pour le montage de dossiers pour l'homologation de produits phytosanitaires dans le secteur maraîcher.
- Accompagnement d'entreprises pomicoles pour l'utilisation de la confusion sexuelle comme méthode de remplacement des pesticides afin de lutter contre le carpocapse de la pomme et pour l'adoption d'une gestion à moindre risque pour la santé et l'environnement.
- Participation à des projets de recherche avec l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement sur la fertilisation et la phytoprotection.
- Soutien financier de plus de 900 entreprises pour l'adoption de pratiques agroenvironnementales à la ferme et pour favoriser la biodiversité.

DES TERRITOIRES DYNAMIQUES CONTRIBUANT À LA PROSPÉRITÉ DU BIOALIMENTAIRE

Une mobilisation autour des priorités de développement du secteur bioalimentaire est impossible sans la participation des partenaires des territoires. Cette synergie permet de pérenniser les terres agricoles, mais aussi de les mettre en valeur, de développer l'attractivité des territoires, de renforcer la synergie et de développer le potentiel des régions. La Direction régionale de la Montérégie contribue au dynamisme des territoires et à leur prospérité en faisant des gestes concrets, comme nos réalisations le montrent.

SOMMAIRE DES RÉALISATIONS

- Participation à l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire pour la réalisation de projets structurants, à l'Entente sectorielle de développement pour la forêt en Montérégie et à l'Entente sectorielle de développement pour l'économie et la main-d'œuvre, qui découlent d'un important travail de concertation régionale.
- Accompagnement de trois municipalités régionales de comté (MRC) dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur plan de développement de la zone agricole.
- Accompagnement technique et soutien financier de plus de 650 000 \$ par l'entremise du programme Territoires : priorités bioalimentaires pour la concrétisation de dix projets issus des planifications territoriales bioalimentaires.
- Accompagnement technique et soutien financier de plus de 57 000 \$ pour la réalisation de quatre plans de développement de communautés nourricières.
- Participation aux comités de projets mobilisateurs du milieu bioalimentaire, qui réunissent les MRC de la Montérégie et l'agglomération de Longueuil.
- Accompagnement pour le lancement de la campagne de sensibilisation « Notre campagne, un milieu de vie à partager! ».
- Participation aux rencontres des partenaires économiques de neuf MRC de la Montérégie pour échanger à propos des projets et des enjeux propres aux entreprises de transformation alimentaire.

APPUI FINANCIER DU MAPAQ EN MONTÉRÉGIE

En 2020-2021, plus de 208 millions de dollars ont été investis par le MAPAQ dans le secteur bioalimentaire de la Montérégie. Les sommes attribuées avaient pour la majorité la forme d'aides financières consenties à des entreprises agroalimentaires. Le tableau suivant rend compte de la répartition des sommes versées à l'égard de chacune de nos orientations.

UNE ÉQUIPE QUALIFIÉE ET ENGAGÉE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA CLIENTÈLE

POUR NOUS JOINDRE

Direction régionale de la Montérégie
 Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
 Saint-Hyacinthe : 450 778-6530
 Sainte-Martine : 450 427-2000
 Saint-Jean-sur-Richelieu : 450 347-8341
www.mapaq.gouv.qc.ca/monteregie



Une offre de produits répondant aux besoins des consommateurs	
Accroître l'achat d'aliments québécois dans les réseaux d'approvisionnement et les réseaux institutionnels	492 232 \$
Accroître les ventes des entreprises bioalimentaires sur les marchés extérieurs	6 501 700 \$
Appuyer la responsabilisation des établissements alimentaires dans la maîtrise des risques sanitaires	1 207 206 \$
Soutenir l'offre québécoise d'aliments transformés de qualité	286 757 \$
SOUS-TOTAL	8 487 895 \$
Des entreprises prospères, durables et innovantes	
Accroître l'investissement dans les entreprises bioalimentaires	15 486 677 \$
Stimuler la recherche et l'innovation comme levier du développement du secteur bioalimentaire	23 698 773 \$
Accompagner les entreprises dans le développement de leur prospérité et de leur durabilité	9 812 580 \$
Former une main-d'œuvre qualifiée pour les employeurs du secteur bioalimentaire	423 698 \$
SOUS-TOTAL	49 421 727 \$
Des entreprises attractives et responsables	
Contribuer à l'atténuation de la rareté de la main-d'œuvre dans le secteur bioalimentaire	137 517 \$
Soutenir la relève entrepreneuriale dans le démarrage et l'acquisition d'entreprises dans les secteurs agricole et de la capture	1 093 859 \$
Soutenir la croissance du secteur biologique	338 267 \$
Appuyer la responsabilisation des éleveurs dans l'implantation de bonnes pratiques reconnues en matière de santé et de bien-être des animaux	7 657 459 \$
Renforcer l'accompagnement permettant l'adoption de pratiques durables pour les entreprises agricoles	37 843 102 \$
SOUS-TOTAL	47 070 204 \$
Des territoires dynamiques contribuant à la prospérité du bioalimentaire	
Appuyer la mobilisation des partenaires des territoires autour des priorités de développement du secteur bioalimentaire	1 296 596 \$
SOUS-TOTAL	1 296 596 \$
Autres	
Remboursement de taxes foncières agricoles	76 119 196 \$
Autres subventions	26 470 052 \$
SOUS-TOTAL	102 589 248 \$
TOTAL	208 865 671 \$